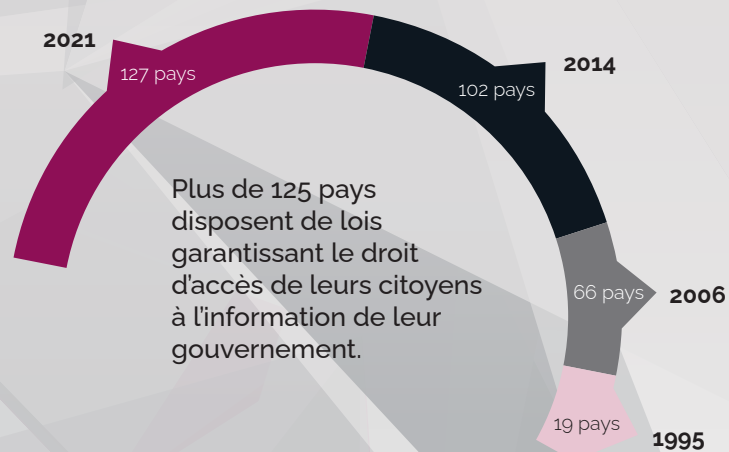




DROIT À L'INFORMATION



« La transparence du gouvernement est la pierre angulaire d'une solide démocratie. Son importance n'a jamais été aussi cruciale qu'en temps de crise. »

– La Commissaire à l'information
Caroline Maynard, février 2021

- 1766** La Suède devient le 1^{er} pays au monde à adopter des règles sur le droit à l'information.
- 1977** La Nouvelle-Écosse est la 1^{re} province canadienne à adopter une loi sur l'accès à l'information.
- 1983** La *Loi sur l'accès à l'information* fédérale entre en vigueur.
- 2002** La Journée internationale du droit à l'information est créée en Bulgarie.
- 2006** On souligne la 1^{re} Semaine du droit à l'information du Canada.
- 2011** Le Partenariat pour un gouvernement ouvert est établi.
- 2019** Le Parlement modifie la *Loi sur l'accès à l'information* fédérale, notamment pour donner des pouvoirs d'ordonnance à la Commissaire à l'information.
L'Assemblée générale des Nations Unies adopte une résolution proclamant le 28 septembre Journée internationale de l'accès universel à l'information.
- 2020** Droit quasi constitutionnel, le droit d'accès à l'information revêt une importance plus que jamais capitale alors que perdure la pandémie de COVID-19.
- 2021**
- 2023** On marquera le 40^e anniversaire de l'entrée en vigueur de la *Loi sur l'accès à l'information* fédérale.